

13.06.2021 - 17:11 Uhr

Le peuple en faveur de l'aide aux branches en difficulté

Zurich (ots) -

L'hôtellerie-restauration peut pousser plusieurs soupirs de soulagement en ce jour de vote. Le OUI clair à la loi COVID-19 est un engagement pour la sécurité juridique pour les branches gravement touchées par la pandémie. En votant NON à la loi sur le CO2 et aux initiatives agricoles, le peuple suisse s'oppose à des mesures environnementales disproportionnées, dont l'impact est resté controversé jusqu'au bout.

La fédération de branche se félicite du fait que le peuple ait rejeté les initiatives agricoles extrêmes et la loi sur le CO2. "Avec 60% de NON à l'initiative sur les pesticides et 60% de NON à l'initiative pour une eau potable, le peuple suisse s'est clairement prononcé contre une augmentation du prix des denrées alimentaires et en faveur la sécurité de l'approvisionnement", souligne Casimir Platzer, président de GastroSuisse et hôtelier à Kandersteg. Le NON de justesse à la loi sur le CO2 permet également d'éviter à de nombreuses entreprises d'hôtellerie et de restauration des coûts supplémentaires qu'elles ne peuvent guère supporter en raison de la crise actuelle.

Le peuple suisse ne laisse pas couler l'hôtellerie-restauration

GastroSuisse se réjouit également du fort soutien du peuple suisse à la loi COVID-19 (61%). Cette décision revêt une importance existentielle pour les entreprises gravement touchées par la crise et garantit un soutien financier de la Confédération, que les cantons ne seraient pas en mesure de fournir eux-mêmes. "Ce OUI montre que le peuple ne veut pas laisser les entreprises concernées couler", souligne Casimir Platzer. Les restaurateurs peuvent désormais pousser un soupir de soulagement et se concentrer sur la réouverture.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Casimir Platzer, président de GastroSuisse
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100872508> abgerufen werden.